

## Réflexion du collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation à propos des élections législatives 202

La démarche du Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, exprimée dans son « socle commun », s'inscrit dans une perspective de moyen et long terme. Ce collectif génère en son sein une dynamique de recherche pour un profond changement anthropologique, pour ne pas dire politique — au sens étymologique du terme, à l'opposé donc de celui du nom commun « politicien ». Il fédère en un mouvement d'ensemble les aspirations aux bifurcations vitales des différentes associations et acteurs qui s'y sont regroupés, afin de constituer un front commun de réflexion et d'actions alternatives.

Par conséquent, les analyses et les solutions envisagées, débattues et expérimentées ne s'y évaluent pas à l'aune de l'actualité politicienne. **Il s'agit d'un collectif uni pour une pensée prospective envisageant des changements radicaux dans le mode de production agricole et des activités des filières en aval (transformation, distribution, consommation).**

En phase avec les réalités immédiates, le collectif prend en compte le contexte immédiat qui est le nôtre aujourd'hui. Nous voici confrontés à cette échéance électorale nationale des législatives qui revêt cette fois-ci une dimension nouvelle, et ce, en raison de trois facteurs essentiels.

- l'humanité commence à vivre la violence des dérèglements climatiques, alors que l'on parlait encore il y a peu de son imminence. « Les demi-mesures ne sont plus une option », insiste le GIEC dans son nouveau rapport publié lundi 28 février 2022. Les experts de l'ONU y rappellent qu'il n'est pas trop tard pour lutter contre le changement climatique, mais que chaque « retard supplémentaire » amenuise les chances humaines de construire un avenir viable. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé l'« abdication criminelle » des dirigeants mondiaux dans la lutte contre le réchauffement, face au « recueil de la souffrance humaine » que constitue ce rapport. « Près de la moitié de l'humanité vit dans la zone de danger dès aujourd'hui. De nombreux écosystèmes ont d'ores et déjà atteint le point de non-retour. »
- le chaos social sévit dans nos sociétés : pauvreté grandissante, précarité généralisée des emplois, explosion des inégalités, destruction des droits des travailleurs et travailleuses et recul des libertés individuelles et collectives.
- un rapport de force inédit apparaît par la volonté populaire entre, d'une part, les forces politiques conservatrices dont le bilan de l'action de ces dernières décennies apparaît — à l'ensemble des sensibilités représentées au sein du collectif — intégralement négatif et, d'autre part, une union des forces de gauches et écologiques porteuse de solutions alternatives dont les répercussions dans le court et le moyen terme sont parfaitement compatibles avec l'horizon des profonds changements que nous avons en vue.

**Aussi, il est apparu opportun au collectif d'exprimer ici son opinion à l'examen des programmes respectifs des deux forces en présence, dans l'espoir d'éclairer la réflexion des électeurs dont l'acte du vote représente, au vu de ce qui précède, une importance accentuée.**

### **PROGRAMME de la NUPES (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale)**

- Planification écologique démocratique pour mettre en œuvre la règle verte (ne pas prendre plus à la nature que ce qu'elle peut reconstituer), en partant du local et en s'appuyant sur la participation des citoyens, des syndicats, des associations, des collectivités et des branches professionnelles.
- Relever les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65 % des émissions en 2030 (au lieu de 40 % actuellement) et rendre public un bilan annuel.
- Tendre vers l'autosuffisance alimentaire grâce à l'agriculture paysanne écologique et à des filières agroalimentaires locales
- Protéger la biodiversité exceptionnelle : lutter contre l'artificialisation des sols et la pêche illégale, renforcer les moyens humains et financiers pour la protection de la biodiversité, etc.
- Instaurer la souveraineté alimentaire par l'agriculture écologique et paysanne.
- Créer 300 000 emplois agricoles pour instaurer une agriculture relocalisée, diversifiée et écologique
- Garantir des prix rémunérateurs aux producteurs par des prix planchers pour les paysans, interdire les ventes à perte et mettre en place une caisse de défaisance pour reprendre les dettes agricoles des convertis au 100 % bio
- Refondre la PAC (politique agricole commune) : engager la sortie du système actuel des aides à la surface et les réorienter vers les exploitations intensives en main-d'œuvre et écologiquement soutenables, en prenant en compte les handicaps naturels et services rendus à l'environnement
- Réviser immédiatement le Plan stratégique national (document de programmation budgétaire de la PAC) pour répartir plus justement les aides et les orienter vers l'agriculture écologique et paysanne, avec l'objectif d'atteindre 30 % de la surface agricole utile en agriculture biologique en 2030 et 100 % en 2050
- Conduire une réforme agraire pour maîtriser et réguler plus efficacement le foncier et la production agricoles, voter une loi d'orientation et de programmation agricole notamment pour faciliter la récupération des terres disponibles, encourager l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement d'exploitations à taille humaine
- Lutter contre l'artificialisation des sols pour empêcher la disparition de surfaces agricoles utiles
- Planifier la sortie progressive des engrais et de pesticides de synthèse, interdire immédiatement les plus dangereux (glyphosate, néonicotinoïdes), avec accompagnement financier si nécessaire

- Instaurer des protections écologiques et sociales en fonction des conditions de production et de rémunération du travail agricole
- Encadrer les prix agricoles par des prix maximaux établis par un coefficient multiplicateur à partir des coûts de production et limiter les marges de la grande distribution, pour permettre à chacun de se nourrir, tout en assurant des revenus dignes pour les paysans
- Développer les circuits courts pour réduire la circulation des marchandises et l'utilisation d'emballages
- Créer un ministère de la Production alimentaire
- Interdire d'urgence les additifs les plus controversés, limiter la liste des additifs autorisés à ceux admis dans l'agriculture biologique
- Fixer des taux maximaux de sel, de sucre et d'acide gras saturés dans les aliments transformés et garantir l'application de la loi y compris dans les Outre-mer et rendre le nutriscore (étiquetage nutritionnel) obligatoire pour en finir avec la désinformation de la grande distribution
- Interdire la publicité alimentaire sur tous les supports (radiophonique, audiovisuel et électronique) à destination des enfants et adolescents
- Intégrer l'éducation à la nutrition dans les programmes scolaires, de la maternelle au collège, en s'appuyant sur des ateliers pratiques
- Expérimenter une garantie universelle d'accès à des aliments choisis comme premier jalon d'une « sécurité sociale de l'alimentation », afin de permettre à chacune et à chacun d'accéder à des aliments, notamment des fruits et légumes, de saison et bio, dans des magasins de proximité publics ou associatifs
- Le chèque alimentation OK, mais ce n'est pas la réponse. Alternative : blocage des prix des produits alimentaires et de première nécessité par décret, art. 410-2 du Code de Commerce. Un des moyens de stopper la spirale inflationniste.
- Garantir en permanence l'accès à cinq fruits et légumes de saison à prix bloqués et réduire la TVA sur les produits bio
- Porter progressivement l'alimentation dans la restauration collective à 100 % local et biologique, réduire la part des protéines carnées et y proposer une option végétarienne quotidienne
- Développer des projets alimentaires territoriaux (PAT) élaborés de manière collective avec les paysans, les habitants, les producteurs et leurs organisations pour adapter la production alimentaire aux besoins locaux et créer les outils nécessaires (magasins de producteurs, ateliers de transformation, cuisine centrale...)
- Réformer l'Organisation de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) pour favoriser la souveraineté alimentaire, la régulation des marchés et la bifurcation écologique de l'agriculture
- Tant que le ministre de l'Agriculture ne sera pas écologiste, il n'y aura pas d'écologie au pouvoir.

## **PROGRAMME d'« ENSEMBLE » (coalition des forces de droite et du centre)**

À ce jour, il n'existe pas de programme consultable pour cette coalition « Ensemble ». Par conséquent, nous nous basons sur le programme du « Projet présidentiel pour la France » qui fut présenté par le candidat Macron pour les élections présidentielles, élections qui l'ont porté au pouvoir jusqu'en 2027. Ce programme sera assumé par les candidats députés « Ensemble ».

A contrario de la NUPES, ce programme a une base antérieure incontournable, étant donné que son inspirateur et metteur en œuvre est au pouvoir depuis dix ans (premier conseiller de l'Élysée, avec François Hollande, puis ministre de l'Économie et enfin Président de la République) et marquera donc, à terme, quinze années de pouvoir sur notre nation. Nous commencerons donc ici par dresser un bilan de ces dix ans de pouvoir qui nous permet de juger sur pièces dans les domaines qui nous intéressent, à savoir : l'action climatique, la production agricole, sa transformation, sa distribution, les conditions de travail dans toute la filière, l'alimentation et la consommation.

### **INACTION CLIMATIQUE**

Démarrant avec le tonitruant « Make our planet great again » en 2017, les cinq années d'Emmanuel Macron au pouvoir ont été marquées par la coupable procrastination en matière de lutte contre les dérèglements climatiques. Il y eut bien une loi dite « climat », votée au printemps 2021, cependant cette loi permet d'effectuer moins de 10 % du chemin à parcourir d'ici à 2030 pour freiner le réchauffement planétaire. Tant et si bien que la France est le seul pays européen à n'avoir pas atteint ses objectifs en termes d'énergies renouvelables en 2020.

Macron, repris de justice climatique : l'État a été condamné deux fois, par le tribunal administratif de Paris et par le Conseil d'État, pour carences fautives dans la lutte pour le climat. Le candidat Macron mise désormais... sur le nucléaire.

### **MALTRAITANCE SOCIALE**

Dès le début de son premier quinquennat, Macron a fait tomber des pans entiers du Code du travail, sans débat parlementaire, par ordonnances. Des accords d'entreprise se substituent aux dispositions nationales des Conventions collectives — les accords de performance collective (APC) — permettent de modifier le salaire (à la baisse), le temps ou le lieu de travail seulement avec l'aval des syndicats majoritaires ou d'un référendum d'entreprise. S'ajoute le brutal remaniement des règles de l'assurance-chômage qui fait baisser de près de 20 % les indemnités de 2 millions de chômeurs.

### **PAUVRETÉ**

On compte ainsi en cette fin de quinquennat autant de personnes sans-abri qu'au début. Quatre millions restent mal-logés, et douze millions en situation de précarité énergétique malgré le dispositif «Ma prime rénov». La construction de logements HLM a d'abord décroché puis s'est effondrée avec la crise sanitaire. Les aides aux familles et aux étudiantes et étudiants, comme la cantine ou les repas à un euro, sont loin de répondre aux besoins. Au total, 9,2 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire en 2019.

## **PRODUCTION AGRICOLE ET ALIMENTATION**

Au début du premier quinquennat, il y a eu des incantations. Il fallait « construire un monde agricole durable », avait dit Macron dans son grand discours de Rungis d'octobre 2017, après la grand-messe des États généraux de l'alimentation qui allaient donner lieu à la loi dite Egalim. Il fallait décider de « transformations pour aller vers plus de production bio ou d'agroécologie ».

À la fin, il y a surtout eu un renforcement du modèle agro-industriel productiviste. Tour à tour dirigé par les socialistes Stéphane Travert et Didier Guillaume, puis par Julien Denormandie, le ministère de l'Agriculture n'a pris aucune orientation significative en faveur d'un désengagement des produits toxiques ni de mesure concrète pour favoriser les méthodes plus respectueuses des écosystèmes et créatrices d'emplois. Glyphosate, néonicotinoïdes, gestion de la grippe aviaire, agriculture 2.0, sur l'ensemble des dossiers agricoles, le quinquennat Macron n'aura favorisé qu'un seul un type de production : l'agriculture industrielle, l'agrobusiness.

Les néonicotinoïdes, insecticides tueurs d'abeilles, avaient quant à eux bel et bien été interdits en 2016... Le quinquennat Macron aura permis de les réhabiliter. À l'été 2020, une dérogation est introduite pour permettre, au moins pendant trois ans, l'usage des « néonics » dans la culture de betteraves sucrières. C'est précisément la demande du lobby du secteur, la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB).

L'élevage industriel toujours privilégié. C'est le cheval de bataille des deux syndicats de gauche du monde agricole, le Modef et la Confédération paysanne. Depuis la reprise de l'épidémie de grippe aviaire, en octobre, après un hiver 2020-2021 déjà dévastateur, les mesures décidées par le gouvernement ciblent les petits élevages de plein air. Elles ne s'attaquent pas aux productions industrielles caractérisées par une forte concentration de volailles en intérieur et une très faible variété génétique, en particulier la filière intensive de foie gras.

## **LES PROMESSES D'AUJOURD'HUI**

### **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Rappelons un fait pour entrer dans le vif du sujet : en 2018, à l'Assemblée nationale, un amendement avait été adopté pour interdire le glyphosate. Notre tout nouveau ministre de l'agriculture (Marc Fesneau, LREM), qui était député à l'époque, décida de faire une deuxième lecture de l'amendement à 4 heures du matin. Vu l'importance de la question, un membre de LFI déposa une demande de scrutin public (il fait obligation à tous les députés de rendre transparent leur vote individuel). Conclusion : notre nouveau ministre de l'agriculture, mais également Amélie de Montchalin (LREM), notre nouvelle ministre de la transition écologique, également députée à l'époque, votèrent à l'unisson contre l'interdiction du glyphosate.

- Maintenir les primes à la conversion automobile et proposer une offre de location de véhicules propres (électriques et hybrides) à moins de 100 euros par mois.
- Rénover au moins 700 000 logements par an. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics en lien avec les collectivités.
- Lancer immédiatement un effort massif de purification de l'air dans nos écoles, nos hôpitaux, nos EPHAD, pour améliorer notre santé.

- Développer les énergies renouvelables, notamment grâce à loi d'exception, en installant 50 parcs éoliens en mer, 10 fois plus de solaire, et en produisant du biogaz et de l'hydrogène vert.
- Charger le prochain Premier ministre de la Planification écologique, engager 50 milliards d'euros par an pour la transition écologique et une programmation des investissements, secteur par secteur, territoire par territoire.
- Accélérer les investissements dans les RER métropolitains, les Intercités de nuits et de jours, les transports en commun, les gares multimodales et la régénération des petites lignes ferroviaires, afin de rendre plus confortable et performante l'offre de voyages en train.
- Développer encore la pratique du vélo en France via l'investissement renforcé dans l'infrastructure cyclable.
- Poursuivre notre politique de développement d'un transport et d'une logistique économiquement et écologiquement efficace, notamment par le soutien au fret ferroviaire et au transport fluvial.
- Mettre en œuvre l'éducation au développement durable pour tous, depuis la maternelle jusqu'au lycée, et sensibiliser tous les étudiants aux enjeux environnementaux.
- Pour la biodiversité, mettre fin à 50 grandes décharges à ciel ouvert qui aujourd'hui polluent nos territoires, nos rivières et nos mers, et planter 140 millions d'arbres d'ici 2030.
- Former 400 000 personnes aux métiers de la transition écologique.
- Conditionner la part variable de la rémunération des dirigeants à l'atteinte des objectifs environnementaux, et encadrer son montant au niveau européen.

## **PRODUCTION AGRICOLE ET ALIMENTATION**

- Protéger les terres agricoles et les forêts des achats étrangers.
- Continuer d'appliquer fermement notre boussole : une meilleure création puis la répartition de la valeur entre ceux qui produisent, transforment et distribuent.
- Assurer l'égalité entre les produits soumis aux exigences européennes et les produits importés en mettant en place une taxe carbone aux frontières et des mesures miroirs.
- Voter une grande loi d'avenir d'orientation et d'avenir pour assurer le renouvellement des générations, la formation et l'installation des jeunes agriculteurs.
- Demander aux filières de proposer des mesures de simplification. Elles seront soumises au comité de rénovation des normes agricoles qui continuera d'agir dès le premier jour du quinquennat.
- Déployer un chèque alimentaire.

**Il n'entre pas dans la mission du Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation de promouvoir un vote quelconque. Nous avons ici voulu contribuer à éclairer la réflexion de chacune et chacun en publiant le résumé des programmes des deux principales forces en présence que le prochain scrutin des législatives va départager.**

**À nous, citoyennes et citoyens, d'agir en conscience.**